

Date de convocation : 20/05/2013
 Nombre de délégués présents : 25
 Titulaires : 21
 Suppléants : 4
 Votants : 25

L'An Deux Mille quatorze, le vingt-sept mai, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence du Grand Albigeois s'est réuni en la Mairie de Saint-Juéry, en séance publique, sur convocation de Monsieur Gérard POUJADE, Président.

Présidait la séance : Monsieur René CABROL, doyen d'âge

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle PIERRY

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Mesdames, Michèle BARRAU-SARTRES, Zina KORICHI CHASSAIN, Sarah LAURENS, Emmanuelle PIERRY, Muriel ROQUES-ETIENNE, Anne-Marie ROSE, Marie Claude VABRE, Messieurs, René CABROL, Jean-Pierre LEFLOCH, Éric PUJOL, Serge BOURREL, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Claude MADAULE, Claude OLIVIER, Henri VIAULES, Louis BARRET, Guy BORIES, Jean-Michel BOUAT, Alain FABRE, Emile GOZE, Jean-Pierre SOULA.

Suppléants votants : Messieurs Jean-Paul CHAMAYOU, Jean-Louis FABRE, Jean-Luc ESPITALIER, Thierry VIEULES.

ETAIENT EXCUSES : Madame Floriane THOMAS, Messieurs, Jean-Guy AUGE, Damien CHAMAYOU, Gérard PUECH, Jean-Louis PUECH, Alain SEVERAC, Claude ROQUES, Robert ROUMEGOUX, Alain GRIMAL, Gérard POUJADE, Michel TREBOSC.

REÇU LE
 05 JUIN 2014
 PREFECTURE DU TARN

N°03-2014: ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

Madame Anne-Marie ROSE, Présidente,

Les dispositions applicables à l'élection des vice-présidents sont les mêmes que celles applicables au président.

Si après deux tours de scrutin à bulletin secret, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Je vous propose donc de procéder à l'élection des 3 (trois) vice-présidents à bulletin secret.

LE CONSEIL SYNDICAL,

VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, notamment les articles L 5211-2 et suivants, et L 5211-10,

ENTENDU le présent exposé,

ARES AVOIR PROCEDE AU VOTE A BULLETINS SECRETS ET APRES EN AVOIR DELIBERE,

ELIT

Monsieur Damien CHAMAYOU	1 ^{er} vice-président
Monsieur Claude OLIVIER	2 ^{ème} vice-président
Madame Sarah LAURENS	3 ^{ème} vice-président

RESULTAT DU VOTE :

Nombre de membres en exercice 32
Suffrages exprimés 25
Pouvoir(s) 4
Majorité absolue 13
Votes favorables 25
Votes défavorables 0
Nuls 0
Abstentions 0

N°03-2014: ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

Les 6 membres désignés qui siègeront au bureau sont :

- Pour la C2A

Madame Michèle BARRAU SARTRES
Madame Muriel ROQUES ETIENNE

- Pour la 3CT

Madame Serge BOURREL
Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE

- Pour la CCMAV

Monsieur Jean-Pierre LEFLOCH
Monsieur Éric PUJOL

RESULTAT DU VOTE :

Nombre de membres en exercice 32
Suffrages exprimés 25
Pouvoir(s) 4
Majorité absolue 13
Votes favorables 24
Votes défavorables 1
Nuls 0
Abstentions 0

Fait et délibéré
Le 27 MAI 2014
Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le : 5 JUIN 2014
Et publication ou notification
Du : 5 JUIN 2014

LA PRESIDENTE,

MADAME ANNE-MARIE ROSE

REÇU LE
05 JUIN 2014
PREFECTURE DU TARN

**PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 27 MAI 2014**

**Élection des vice-présidents du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence
Territoriale du Grand Albigeois, membres du bureau**

Nombre de membres du Comité syndical : 25.

Nombre de membres en exercice : 32

Le conseil du syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois, convoqué le 20 mai 2014, s'est réuni le mardi 27 mai 2014 à 18 heures en la mairie de Saint Juéry. Après avoir élu et proclamé MME... ANNE MARIE ROSE....., président du Syndicat Mixte du SCoT, le conseil a procédé à l'élection des 3 vice-présidents et 6 membres.

L'élection des vice-présidents a lieu dans les mêmes conditions que l'élection du président, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil syndical a choisi,

- pour secrétaire : ... EMMAUELLE PIERRY
- pour scrutateur(s) : ... ALAIN FABRE
... MARIE CLAUDE VABRE

Recueil des candidatures :

1er vice-président : ... DOMINIQUE CHANAYOU

2ème vice-président : ... CLAUDE OLIVIER

3ème vice-président : ... SARAH LAURENS

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé au premier tour de scrutin.

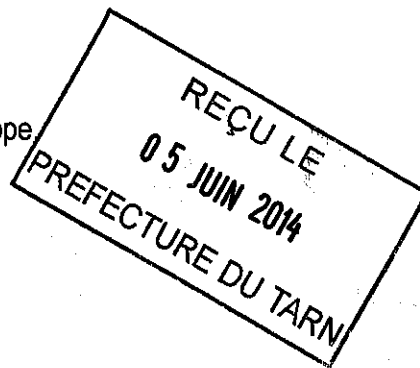
Le président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- nombre de bulletins présents dans l'urne : 25...
- soit :
- bulletins blancs ou nuls (à déduire) : ... 0..
- suffrages exprimés : 25..
- majorité absolue : 13.

Ont obtenu :



1er vice-président : ...*Damien*... *CHATAIGNON* 25... Voix
 2ème vice-président : ...*Claude*... *OLIVIER* 25... Voix
 3ème vice-président : ...*Sarah*... *LARENS* 25... Voix

M.*r.* *Damien*... *CHATAIGNON*..... a obtenu la majorité absolue et a été proclamé premier vice-président du syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois.

M.*r.* *Claude*... *OLIVIER*... a obtenu la majorité absolue et a été proclamé deuxième vice-président du syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois.

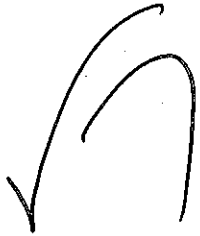
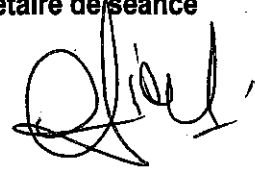
M.*me* *Sarah*... *LARENS*..... a obtenu la majorité absolue et a été proclamé troisième vice-président du conseil du syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois.

Selon la répartition des sièges au bureau fixé par les statuts avec 3 représentants pour la CCMAV, 3 représentants pour la 3CT, et 4 représentants pour la C2A, les 6 membres qui complètent le bureau sont les suivants :

- pour la C2A
 - M*me* *BARRAU-SACTRES* *Nichole*
 - M*me* *ROQUES - ETIENNE* *Ruiel*
- la 3CT
 - M*r* *BOURBEL* *Serge*
 - M *CANTALABE* *Jean-Luc*
- pour la CCMAV
 - M*r* *LEFLOCH* *Jean Pierre*
 - M *PUSA* *Eric*

les résultats du vote sont les suivants:
 - nombre de bulletins dans l'urne : 25
 Soit :
 - bulletin contre : 1
 - bulletins pour : 24
 - bulletins blancs/nuls : 0

Fait en trois exemplaires à Saint-Juéry, le mardi 27 mai 2014.

Le Président  Le secrétaire de séance 

REÇU LE
05 JUN 2014
PREFECTURE DU TARN

Les scrutateurs 